

**RAPPORT DE MONITORING DE PROTECTION
JUILLET 2021 /PLATEAU CENTRAL**



Figure 1: Photo d'un focus group discussion précédé de sensibilisation sur les gestes barrières à la COVID-19 dans la commune de Zitenga/Plateau central)

I. Contexte/Points saillants

Le Plateau central est une région d'accueil des PDI provenant des régions du centre-nord, du sahel, de l'Est et du Nord. Elle est caractérisée par une stabilité sur le plan sécuritaire comparativement à certaines régions limitrophes notamment celle du Centre-Nord et du Nord qui sont confrontées aux activités des GANE. Cette stabilité est justifiée par le faible nombre d'incidents enregistrés dans la région. Le Plateau Central du fait de sa stabilité sécuritaire connaît une quasi-fonctionnalité des services sociaux de base dans ses trois provinces. Cette situation explique également l'accueil de **16 632 PDI**, selon les chiffres du **CONASUR** à la date du **31 Juillet 2021** dans ladite région. Ces statistiques pourront évoluer car selon les services en charge de l'action humanitaire, le profilage de certaines PDI est toujours en cours. En effet lors des activités de monitoring de protection **69 nouvelles PDI (provenant de Solhan, Seytenga, Kelbo, Bourzanga) ont été** signalés lors du monitoring. Il faut retenir que ces PDI ont été orientées vers le service de l'action humanitaire en vue de leur profilage.

Il faut noter qu'au cours de la période, une rencontre a eu lieu avec le service en charge de l'action humanitaire de la province de l'Oubritenga en vue de créer un cadre de concertation des ONG et associations intervenant dans la province au profit des PDI pour une meilleure coordination des actions. Également, une rencontre d'échanges a eu lieu avec une mission du HCR venant du bureau

Régional(DAKAR) et du Burkina Faso autour de la collecte de données dans le cadre du **Projet 21**, suivi d'une visite terrain dans les centres communautaires de Ziniaré et Nagréongo pour échanger avec quelques PDI.

De façon générale, les PDI dans le Plateau Central voit leur niveau de précarité s'accroître avec la saison hivernale. A cette période de pluie, le besoin d'abri adéquat, la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau potable et à la santé deviennent des priorités. Malheureusement, au regard des besoins énormes exprimés par les communautés, la réponse reste insuffisante.

Tous ces facteurs de vulnérabilité pourraient expliquer la fréquentation par les PDI, en particulier les enfants, des sites d'orpaillage, le nombre important de VBG (17 cas enregistrés en juillet) et les conflits intercommunautaires autour des problèmes de terre.

La situation de protection ainsi peinte, interpelle les acteurs de réponse dans les domaines de la protection de l'enfant, de l'abri, de la sécurité alimentaire et du Wash pour des actions concrètes en faveur des PDI.

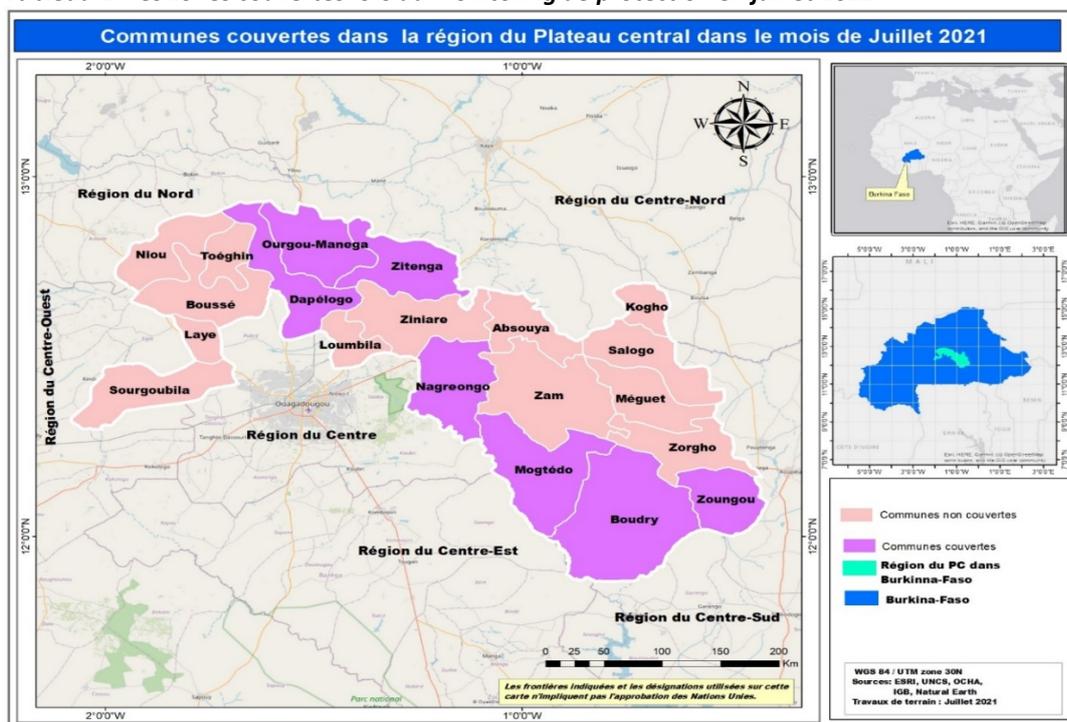
II. ZONES COUVERTES DANS LA PERIODE SOUS RAPPORT

Au cours du mois de juillet 2021, les activités de monitoring de protection ont été effectuées dans les trois provinces que compte la région du Plateau central.

Au total, ce sont **09** communes qui ont été couvertes à la date du 25/06 au 24/07/2021, il s'agit de la :

- Province du Ganzourgou : communes de Boudry, Mogtédou, Zougou
- Province du Kourwéogo : commune de Niou
- Province d'Ouhritenga : communes de Dapélogo, Nagréongo, Ourgou-Manega, Ziniaré et Zitenga.

Tableau 1 : les zones couvertes lors du monitoring de protection en juillet 2021



De la période du 25 Juin au 24 Juillet 2021, plusieurs activités en lien avec la protection ont été réalisées.

Ainsi, dans le cadre du projet P21, **51 questionnaires** ont été administrés pour la collecte de données monitoring par les moniteurs de protection.

Au cours de ces activités de monitoring, aucune zone à risque sécuritaire n'a été identifiée dans le Plateau Central. Toutes les localités sont accessibles en dépit de l'état défectueux des routes (pistes rurales, l'état des ponts) surtout en cette saison hivernale.

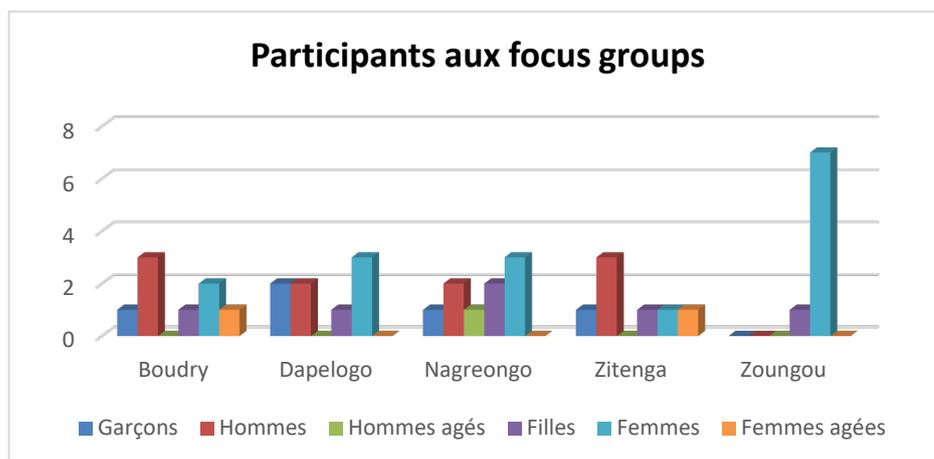
Il est à noter qu'aucun incident majeur n'a été signalé. Néanmoins, lors des causeries éducatives, 17 cas de VBG dont 3 ayant affecté des mineurs (3 cas de mariage forcé), seront signalés.

Ensuite, **06** focus groups discussions, jumelés aux sensibilisations sur les gestes barrières à la COVID-19 ont été menés. Ce sont **48** personnes dont **22** hommes et **26** femmes, constituées majoritairement de PDI et les communautés hôtes qui ont été réalisés. Les tableaux ci-dessous recapitulent les zones de réalisation de ces focus groupes ainsi que la situation désagrégée par commune et par sexe.

Tableau n° 2 : récapitulatif des zones de réalisation de focus groups

Province	Communes	Nombre de focus groupe	Villages
Kourwéogo	Niou	01	Téo
Oubritenga	Nagreongo	01	Nagreonkoudgo
	Dapelgo	01	Soglesi
	Zitenga	01	Yamana
Ganzourgou	Zoungou	01	Kuilmasga
	Boudry	01	Mankarga V7

Graphique 3 : Récapitulatif des participants aux focus groups par commune et par sexe



Ces graphiques traduisent la représentativité des participants, tenant compte du sexe et de la diversité par commune. Ces graphiques montrent une grande participation des femmes à ces activités surtout dans la commune de Zoungou. Ces résultats suggèreraient que ces espaces constituent un cadre d'expression pour les femmes qui ont peu la parole dans les prises de décisions en communauté. On remarque aussi une faible participation des personnes âgées. Ces personnes présentent des problèmes de santé qui réduisent leur mobilité ; d'où la faible participation de cette catégorie.

III. CARACTERISTIQUES DES MOUVEMENTS DE POPULATION

Le Plateau Central, à l'image des autres régions du pays, accueille les PDI dans un contexte de stabilité sécuritaire. Au cours de la période de juillet 2021, des mouvements de populations, 69 PDI ont été identifiés et orientés (auprès des services de l'action humanitaire de la province d'Oubritenga) lors du monitoring de protection.

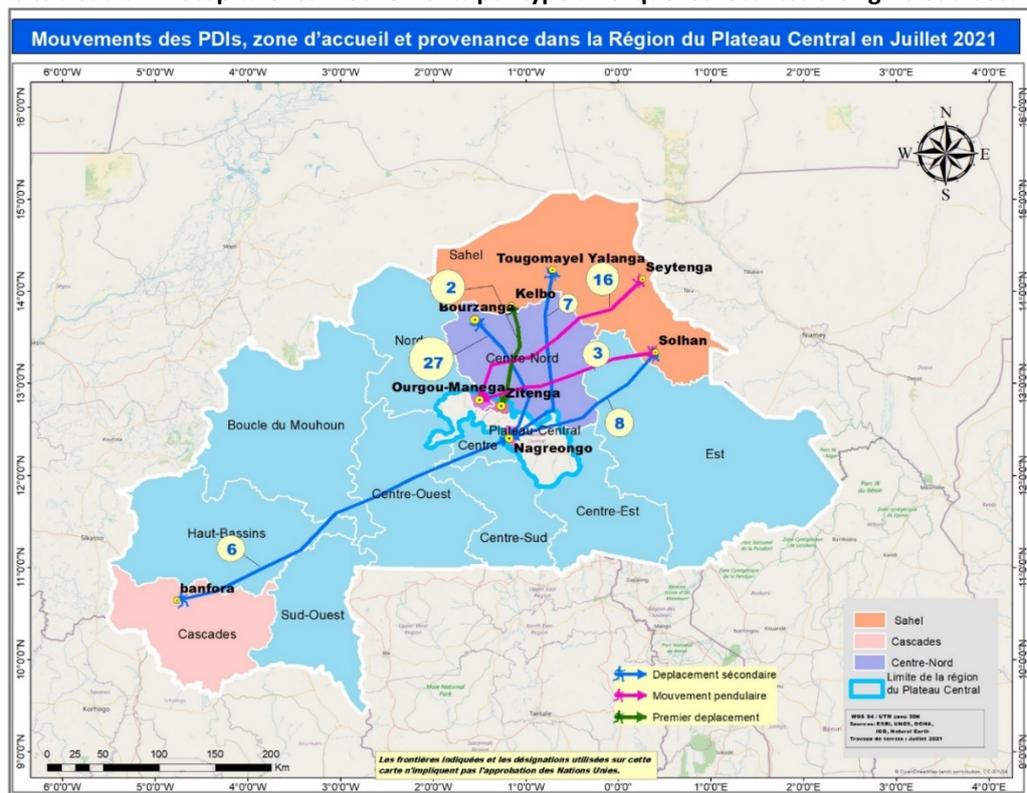
Dans l'ensemble, les mouvements de population peuvent être classés en 3 catégories : primaire, secondaire et pendulaire.

Au titre des mouvements de type primaire, on a **02 PDI** identifiées lors du monitoring de protection qui ont quitté la région des Cascades à la suite d'incidents sécuritaires, pour trouver refuge dans la commune de Zitenga (Oubritenga).

Les mouvements secondaires, avec **48 PDI** concernés, s'inscrivent dans une dynamique de recherche de localité d'accueil plus sécurisée. Les localités de provenance sont Solhan, Kelbo, Tougomayel, Seytenga. Les PDI ont quitté leurs villages d'origine pour trouver refuge dans ces communes ci-dessus cités. Mais, avec la dégradation du contexte sécuritaire dans ces communes, les PDI ont migré vers le Plateau central.

Pour les mouvements retours, il y a **19 PDI** qui ont quitté la commune d'Ourgou-Manega (Oubritenga) pour leurs localités d'origine dans la commune de Bourzanga (Province du Bam).

Le tableau 04 : récapitule les mouvements par type ainsi que les localités d'origine et d'accueil :



ANALYSE :

Les PDI dans le Plateau Central font des mouvements vers d'autres localités. Ces mouvements sont dus à plusieurs raisons entre autres la recherche de sécurité (migration des communes de Solhan, Kelbo, Tongomayel, Seytenga vers le Plateau central), les retours dans les localités d'origines (19 PDI ont quitté la commune d'Ourgou-Manega pour la commune de Bourzanga dans la province du Bam et aussi dans le Sud-Ouest, zone aurifère). Ces retours seraient motivés par la recherche de moyens de subsistances. En effet, ces populations estiment que l'assistance humanitaire est insuffisante pour subvenir aux besoins de leur famille. Ainsi, vont-ils chercher du travail dans les sites d'orpillage ou s'adonnent à des activités de commerce entre les localités. Malheureusement, ces sites abritent aussi les enfants qui abandonnent l'école pour cette activité. A titre indicatif le site d'orpillage du village de Yamana (commune de Zitenga) accueille des enfants PDI qui sont dans la commune de Nagréongo. En termes d'actions, une évaluation sur ces activités d'orpillages permettrait de faire ressortir le nombre de PDI et d'enfants sur ces sites. En urgence, des actions de sensibilisations doivent être engagées pour montrer les risques que courent la population (les risques d'éboulement en saison hivernale) et les effets néfastes sur la santé et l'éducation des enfants.

IV. PROBLEMES DE PROTECTION

- **SITUATION SECURITAIRE - INCIDENTS DE PROTECTION DANS LES ZONES SOUS COUVERTURE**

La région du Plateau Central connaît une situation sécuritaire stable. Cela pourrait s'expliquer d'une part par sa position géographique (région au centre du pays, loin des frontières du Mali et du Niger) et d'autre part, par la présence effective des FDS dans les trois provinces d'intervention. Par ailleurs, la présence des groupes d'auto-défense communément appelé Koglwéogo a été signalée dans les trois provinces du Plateau Central.

De façon générale, les incidents enregistrés sont des conflits communautaires entre les agriculteurs (issus généralement de la communauté hôte) et les éleveurs (issus de la communautés hôte et des PDI). Ces conflits sont liés à la gestion des terres cultivables et des pâturages qui restent insuffisantes.

Avec l'actuelle saison agricole, pour le moment en latence avec quelques petits incidents, le risque que ces conflits éclatent reste élevé à cause de la promiscuité entre les espaces cultivables et les pâturages.

Pour atténuer de tels risques, les activités de cohésion sociale seront renforcées au sein des communautés hôtes et PDI. Ainsi, les comités mixtes de prévention et de gestion de conflits et les comités féminins de paix mis en place seront d'un apport capital pour mener des sensibilisations auprès de leurs pairs. Sur la base d'un plan d'action, ces comités, accompagnés par Intersos vont mener des sensibilisations et, selon un mécanisme communautaire, faire la gestion des conflits. Une analyse de ces conflits (type de conflits, belligérants, nombre de conflits résolus...) permettra de définir des actions allant dans le sens d'un engagement communautaire plus fort avec des réponses durables.

- **SGBV**

Au cours de ce mois, Intersos, à travers les centres communautaires a mené plusieurs activités. Ainsi, 10 causeries éducatives ont été réalisées dans 4 centres communautaires de la région du Plateau central. Le thème principal abordé est le mariage forcé/précoce. Cette activité a mobilisé 214 personnes réparties comme suit : 68 hommes, 146 femmes. Ces rencontres ont été l'occasion pour les bénéficiaires de dénoncer **17 cas de VBG** (08 cas de déni de ressources, 03 cas de mariage précoce, 03 cas de violence physique et 03 cas de violence psychologique). Ces survivantes ont reçu un appui psychosocial et des plans d'action sont en cours d'élaboration. Ces causeries semblent susciter les dénonciations. En effet, le nombre de dénonciation a augmenté ce mois (17 cas pour 4 cas au mois de juin). Les bénéficiaires expliquent les VBG par leurs conditions de vie précaire et leur statut. C'est le cas d'une PDI de 18 ans qui serait victime de harcèlement sexuel dans la commune de Zitenga. Des

actions sont prises pour l'ouverture d'un dossier à cet effet. Il faut noter aussi une participation plus importante des femmes (68% des participants). Ces rencontres sont pour ces femmes un espace d'expression qui leur permet de partager leur vécu et de faire part de leur besoins (hygiène, alimentaire, abri, AGR). Ce qu'elles ne peuvent faire en communauté.

Des activités récréatives ont aussi été organisées dans les centres communautaires de Ziniaré et Nagréongo. Des jeux de société pour les enfants et un match de foot Ball ont rassemblé 115 participants (75 garçons et 40 filles).

Dans le cadre de ces activités psychosociales, Intersos a reçu la visite terrain d'une mission du HCR à Nagréongo.

En termes d'actions, plusieurs actions sont envisagées.

Au titre de la réponse, 14 PBS, en majorité des femmes ont reçu une assistance en kit de dignités constituées de CBI. Elle leur permettra de subvenir à leur besoin.

Dans la perspective de prévenir les VBG, Intersos a initié « l'école des maris » dans la commune de Nagréongo. Composée de 12 hommes, âgé de plus de 28 ans, cette école est une approche qui pourrait faciliter la sensibilisation des hommes qui sont les premiers décideurs mais aussi les auteurs principaux de VBG. Elle va consister à mettre en place un groupe d'hommes qui vont faire des sensibilisations dans les différentes localités.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Même si le plateau central reste une zone avec un faible niveau d'incidents de protection, il n'en demeure pas moins que la situation des enfants reste préoccupante dans cette région.

En effet, on enregistre beaucoup de cas de travail des enfants, principalement dans les sites d'orpaillage et dans les ménages de particuliers. Beaucoup d'enfants (en majorité les garçons) de la commune de Mogtéo se retrouvent dans les sites d'orpaillage des communes de Zoungou et de Boudry. Également, dans la commune de Zitenga (village de Yamana), le site d'orpaillage est le lieu d'afflux des enfants PDI.

Chez les filles, l'exploitation économique comme aide-ménagères dans les villes telles que Ouagadougou, Ziniaré, Zorgho, Boussé, Mogtéo sont légion. Les conséquences immédiates sont les séparations familiales et la déscolarisation au profit de ces activités rémunératives.

Ces différentes violations s'expliquent par les contraintes financières (pauvreté extrême) que vivent les parents PDI. Ces derniers ont du mal à subvenir aux besoins primaires du ménage a fortiori à payer une scolarité. Ils ont souvent recours au travail de leurs enfants pour augmenter le revenu du ménage. C'est le cas notamment, dans le village de Mankarga V7 (commune de Boudry) où plus de 50 enfants (de moins de 12 ans) identifiés ne vont pas à l'école, faute de document d'identification et de moyen financier. Également, dans les villages de Nakambé et Lelexé (Zitenga), des cas de déscolarisation et non-scolarisation ont été signalés lors du monitoring de protection. Il s'agit d'environ 126 enfants.

Il faut noter aussi que certaines considérations socio-culturelles militent en faveur de la déscolarisation des filles. Selon ces préjugés, les filles seraient faites pour le mariage et non pour l'école. Dans ce sens, **03 cas de mariage précoce** ont été enregistrés et font l'objet de suivi par les gestionnaires de cas de Intersos.

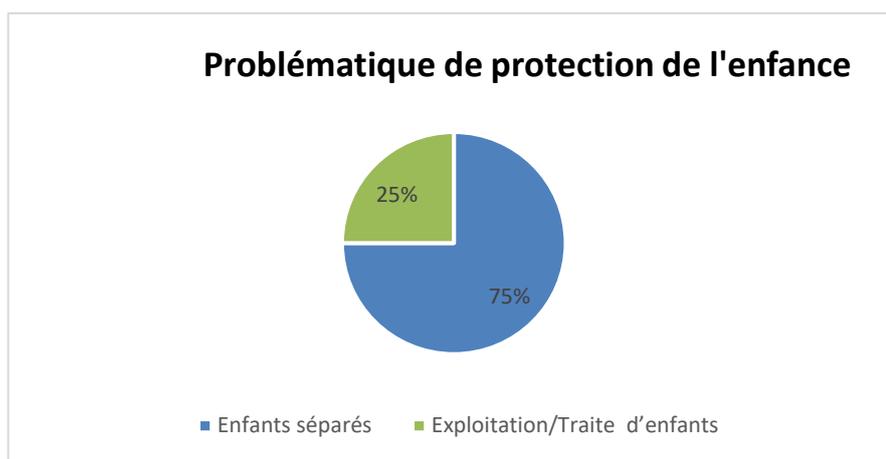
En ce qui concerne les enfants séparés, des cas ont été signalé (plus d'une dizaine) dans les communes de Zitenga, Dapélogo, Ourgou-Manega. Ces enfants vivent dans des conditions de vie précaire (besoins alimentaires, vêtements, santé, éducation, ...).

Selon certains PDI, leurs enfants feraient l'objet de discrimination par la communauté hôte. Au cours du mois de juillet, lors d'un entretien, dans le village de Bissiga (Zitenga), un parent PDI a fait part de ce que sa fille, en classe de CM1, aurait fait l'objet de railleries sur son statut de PDI de la part de ces amis de classe (de la communauté hôte). Ces railleries auraient un lien avec son niveau de travail car étant toujours première de sa classe.

L'accès à une alimentation reste aussi un sujet préoccupant pour les enfants dans le Plateau central. Plusieurs cas de malnutritions sévères ont été signalés. Dans la commune de Zitenga, le 16 juillet 2021, les PDI ont fait un plaidoyer pour un appui nutritionnel, auprès du chef de Zitenga afin d'améliorer le niveau d'alimentation des enfants. Il faut noter que le dernier don de l'action sociale remonte à 7 mois. Cette situation a conduit certaines PDI à se livrer à la mendicité pour nourrir leurs enfants.

En définitive, des actions de prévention et réponse, notamment des sensibilisations, des appuis en AGR, des formations socio-professionnelles, des activités psychosociales aux profit des PDI doivent être menées ou renforcées afin de réduire ces risques auxquels les enfants sont exposés.

Graphique 5 : problématiques des enfants séparés



Ce graphique traduit la situation des enfants séparés signalés lors des focus groupe de discussion dans les communes de Zitenga, Ourgou-Manega, Dapelgo, Zoungou, Boudry et Niou. Le cas spécifique d'exploitation des enfants s'explique par la fréquentation des sites d'orpaillages par les enfants. Une évaluation sur la pratique de l'orpaillage dans la région permettrait d'avoir une estimation du nombre et de s'enquérir des conditions de vie de ces enfants vulnérables.

- **PROBLEMES SPECIFIQUES DE PROTECTION ET PERSONNES AYANT DES BESOINS SPECIFIQUES (PBS)**

Lors des 6 focus groupes réalisés au cours du mois de juillet 2021, il ressort que les filles et les garçons (entre 13 et 17 ans), les femmes, en particulier les femmes cheffes de ménages les personnes âgées et les personnes avec handicap restent les plus à risque.

Les enfants, pour des raisons économiques et sociales évoquées plus hauts, sont exposés aux abus et exploitations dans les sites d'orpaillage et les ménages de particuliers, chez qui ils travaillent.

Les femmes, du fait de la distance à parcourir entre les puits et les centres de santé (souvent distant de plus de 5 km des lieux d'habitation) sont aussi exposés à des risques de VBG. Les femmes cheffes de ménages ont des revenus très bas qui ne leur permettent pas d'assurer les charges du ménage.

Les personnes âgées et ceux présentant un handicap physique ont les mêmes difficultés. En effet, ne pouvant souvent pas se déplacer, ces personnes ne peuvent aller chercher de l'eau ou aller dans un service de base, encore moins avoir un travail rémunéré. Ils ne peuvent subvenir à leur besoins essentiels (alimentation, eau, santé, hygiène). Les parents proches n'arrivent pas non plus à les prendre en charge correctement car étant eux même dans le besoin.

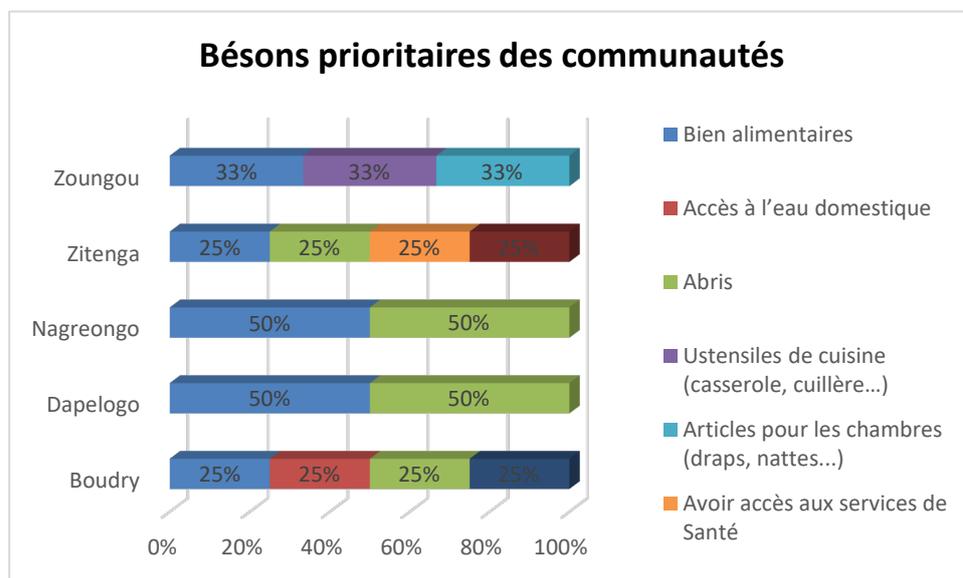
Pour ce qui est de l'accessibilité aux services sociaux de base, la quasi-totalité des participants aux focus groupes affirment que les coûts élevés et la distance à parcourir restent des obstacles à l'accès à ces services. Les participants plaident pour une réduction des coûts pour les PDI au regard de leur condition de vie précaire.

En somme, pour la majeure partie des groupes, les besoins sont d'ordre financier, matériel, alimentaires, sanitaire, avec des besoins en kit d'hygiène, d'abri et de vêtements. La contrainte financière explique le fait que certains malades chroniques n'arrivent pas à honorer leurs frais médicaux.

En termes de réponses en faveur des personnes à besoins spécifique (PBS), INTERSOS a pu réaliser des Visites à Domiciles (VAD) au profit des PBS en vue de leur apporter un soutien psychosocial. Ces VAD ont été touchés des anciennes PBS assistées au dernier trimestre de l'année 2020. Ce sont **07** hommes et **13** femmes dans les communes de Niou et Nagréongo qui ont été visités. Ces VAD ont été des moments de réconfort moral pour ces PBS ayant reçu le montant de 30 000f dans le cadre de l'assistance cash. Ces visites ont permis également de s'enquérir des réalités au sein de leurs ménages. Certes il y a des motifs de satisfaction car certaines d'entre eux ont pu, avec les montants de **30.000FCFA** assurer leurs frais médicaux, payer leur loyer, payer des vivres et condiments pour leurs ménages. Malheureusement, ces assistances ponctuelles restent insuffisantes car ces PBS ont toujours besoins d'aide.

Alors, pour réduire les vulnérabilités et permettre une acceptation des activités de monitoring, il serait important de trouver des stratégies pour des actions durables afin de permettre une assistance continue de ces personnes à besoin spécifique.

Graphique 6 : Les besoins prioritaires des PDI.



A la lecture des graphiques, on constate que, pour les PDI, la sécurité alimentaire est le besoin le plus exprimé secondée par la question d'abris. Cela s'explique par le fait qu'en saison hivernale, le coût des denrées alimentaires augmente et les abris sont en état défectueux. Alors, les acteurs étatiques et les acteurs humanitaires sont interpellés à orienter des actions d'urgence pour alléger la situation des PDI.

- **ETAT DE DROIT**

La région du Plateau Central connaît une stabilité sécuritaire avec un accès aux services sociaux de base : écoles, centres de santé, mairies, préfectures, haut-commissariat de la province (il s'agit du service décentralisé de l'Etat en charge de la province). Dans toutes les communes de la région, les services d'état civil sont fonctionnels d'autant plus que les Préfectures et Mairies le sont. Il en est de même pour la Justice à travers le Tribunal de Grande Instance de Ziniaré. Cependant, pour des questions de compétence territoriale, les PDI venant d'autres régions ne sont pas en mesure de se faire établir des actes de naissance à partir de leurs localités de déplacement.

Cependant, une difficulté majeure à laquelle les PDI font face c'est la lenteur dans la délivrance de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB). Ce qui contraint certaines PDI à se servir de leurs actes de naissance lors des contrôles routiers. Avec la saison pluvieuse, les PDI ont un accès difficile à certains services sociaux de base du fait de l'état dégradé des voies (les ponts sont défectueux et en cas de pluie il est impossible de traverser) notamment dans les communes de Boudry et Zoungou.

La présence des FDS dans les différentes provinces ainsi que les contrôles réguliers sur les différents axes rassurent les PDI et les populations hôtes sur le plan sécuritaire. De ce fait, la libre circulation des personnes et des biens y est garantie dans toutes les communes de la région.

- **PROTECTION BASEE SUR LA COMMUNAUTE - COMITES DE PROTECTION**

L'approche communautaire occupe une place capitale dans la mise en œuvre du projet. A cet effet les points focaux des comités de protection, les points focaux des centres communautaires ainsi que les comités mixtes de protection mis en place et formés contribuent énormément dans la réalisation des activités et le relais des informations.

Dans le cadre des activités de prévention et réponse aux VBG, les points focaux des centres communautaires ont facilité les **10** causeries éducatives, les **02** activités psychosociales et la mise en place de l'école des maris.

Il faut noter que les points focaux et les membres des comités de protection ont facilité les visites à domicile (VAD) aux **20** personnes à besoins spécifiques (PBS) assistées en cash au dernier trimestre de l'année 2020, à la réalisation de **06** focus groupes, à l'identification des **69 nouvelles PDI** arrivant dans le plateau central. Pour une meilleure protection basée sur la communauté, il s'avère nécessaire de renforcer les capacités de ces acteurs communautaires qui sont d'un soutien majeur dans la mise en œuvre des activités.

- **COHESION SOCIALE**

En ce qui concerne la question de cohésion sociale, des réponses mitigées sont ressorties lors du monitoring de protection.

D'une part, certains participants aux focus groupe de discussion affirment que la relation entre communautés hôtes et personnes déplacées internes est bonne notamment à Zoungou et Boudry (Ganzourgou). Pour preuve, dans ces localités, certaines PDI ont bénéficié de lopin de terre pour l'agriculture. Dans le village de Naretenga (Commune de Nagréongo), 48 PDI venant de Solhan (Sebba/Yagha) ont reçu 02 hectares pour l'agriculture et des abris pour leur logement.

D'autre part, certaines PDI de Bissiga (Zitenga) et Nagréongo (Kolkom et Nagréonkoudgo) affirment que le climat social est dominé par une stigmatisation des PDI car les communautés hôtes (Mossi en majorité) voient d'un œil méfiant les communautés PDI (notamment des Peuhl) qu'ils considèrent comme complices des GANE. Au point que certaines PDI se sont vu refuser des pâturages pour le

bétail. Selon les populations hôtes, ces derniers seraient de connivence avec les GANE. Certaines PDI ont quitté Kolkom pour rejoindre Maskoom du fait de la stigmatisation dont elles sont victimes.

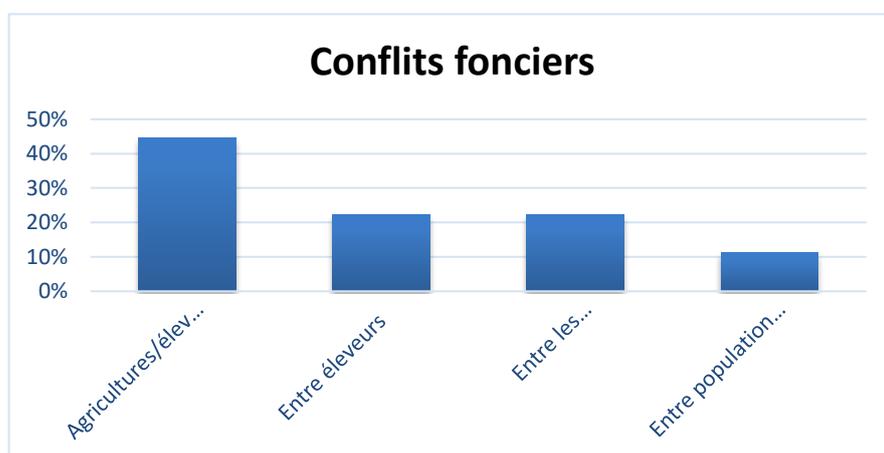
En vue de renforcer la cohésion sociale et la gestion des conflits entre ces communautés, des activités ont été mis en œuvre au cours du mois de juillet 2021 pour l'implémentation de ce volet dans le Plateau Central. Des rencontres ont eu lieu avec les différentes autorités notamment, les préfets (des communes de Boudry et Zoungou), la direction provinciale en charge de l'action humanitaire de Zorgho, ainsi que les chefs religieux et coutumiers, les comités villageois de développement dans les communes de Boudry et Zoungou en vue de leur expliquer l'approche communautaire de la cohésion sociale et la gestion de conflits et pouvoir mettre en place les comités mixtes de prévention et gestion de conflits dans le Ganzourgou.

En effet, l'équipe INTERSONS, en collaboration avec les préfets de Nagréongo et Ziniaré et les leaders communautaires, a pu mettre en place deux comités féminins de paix et de cohésion sociale composés de **05** femmes par comité, respectivement dans les communes de Nagréongo et Ziniaré. Ces membres composés de PDI, de femmes leaders et personnes vivant avec un handicap ont été formés sur l'approche communautaire des activités de cohésion sociale et la gestion de conflit. Ces comités, sur la base d'un plan d'action, vont mener des activités de sensibilisation, d'information auprès des autres ménages et surtout les femmes, sur les thématiques de protection abordées par ce projet. En termes de perspective stratégique, les capacités des comités pourraient être renforcés pour mettre en œuvre des approches (dialogue en famille, école des maris) susceptibles d'améliorer la communication au sein des ménages et des différentes communautés dans le contexte de fort stress dû aux événements traumatisants vécus et prévenir/réduire ainsi les violences familiales, conjugales et communautaires.

D'autre part, des actions de sensibilisation ont été effectuées à travers des causeries éducatives sur le thème de la cohésion sociale dans les centres communautaires de Ziniaré et Nagréongo. Il s'agit de **06** causeries réalisées au profit des PDI et communautés hôtes. Elles ont vu la participation de **48** personnes dont **24** femmes et **24** hommes. Ces causeries ont permis de toucher du doigt certaines problématiques de protection que vivent les PDI, notamment la marginalisation des PDI par la communauté hôte. La communauté hôte céderait les terres aux sociétés immobilières au détriment des PDI qui sollicitent juste des lopins de terre pour l'agriculture. Ces PDI proposent d'une part un renforcement des activités de cohésion sociale surtout les sensibilisations et d'autre part l'intervention des autorités étatiques pour faciliter l'acquisition des terres afin d'alléger leur souffrance.

Au regard de cette situation, des actions de sensibilisations doivent être renforcées et un plaidoyer mené auprès des autorités et des acteurs humanitaires pour une réponse aux différents besoins (accès à la terre, logement, besoins alimentaires, santé, l'éducation, ...)

Graphique 7 : les différents conflits fonciers et leur pourcentage



Comme le montre ce graphique, les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont les plus récurrents avec environ 45% des conflits enregistrés. Ces conflits sont exacerbés par la saison hivernale propice pour l'agriculture (bonne pluviométrie pour la culture) et le pâturage (fourrage abondant pour les éleveurs). Ainsi, au cours de cette période, les conflits sont plus professionnels (éleveurs-agriculteurs) que sociaux (population hôte-PDI).

V. SITUATION DE LTB DANS LA ZONE DE DEPLACEMENT ET DE RETOUR

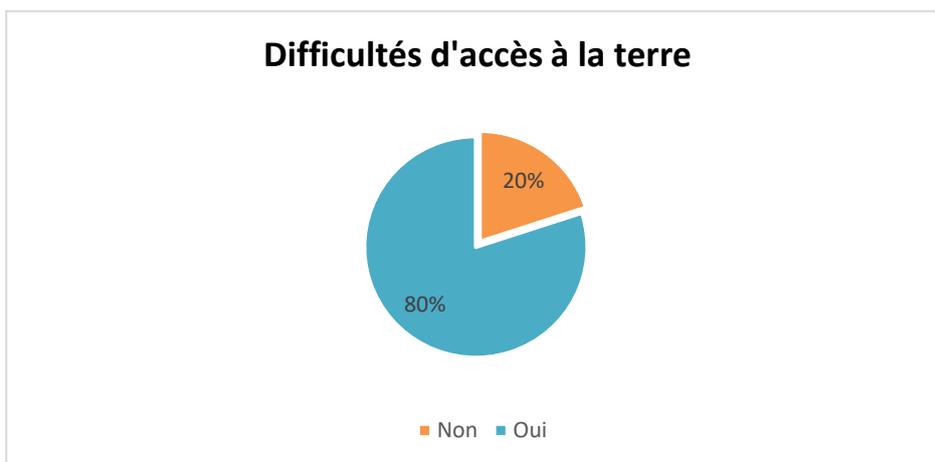
En cette période hivernale, la question de logement demeure une préoccupation majeure pour certaines PDI surtout pour les PDI de Nagréongo qui vivent sur un site non aménagé avec des tentes délabrées et ceux qui sont dans les communes urbaines telles que Ziniaré, Mogtédou où les loyers varient entre 5.000f et 25.000f. Cette situation entraîne une promiscuité au sein des ménages. L'utilisation des toilettes communes (les mêmes toilettes utilisées par les hommes et les femmes) crée une promiscuité qui expose les femmes et favorisent les VBG. Par exemple dans la commune rurale de Dapelgo (Lawain) force est de constater que 7 à 8 personnes vivent dans une maison de 30 à 40 m² avec un loyer au-delà de 5.000FCFA.

Pour les communes rurales telles que Zitenga, Ourgou-Manega, Dapelgo, la situation de logement n'est guère meilleure et suscite quelques inquiétudes surtout en cette saison hivernale car les tentes (constituées de sachets noirs usés par l'effet du soleil) et les maisons en banco ne pourront résister aux tempêtes.

La difficulté majeure pour les PDI est liée à l'accès aux terres pour l'agriculture et le pâturage. La communauté hôte n'en dispose pas assez. Les terres ont été vendues aux sociétés immobilières ou morcelées entre les membres d'une même famille. D'autre part, le climat de méfiance des communautés hôtes à l'égard des PDI crée une réticence à céder les terres pour en faire une zone de pâturage. Les communautés d'accueil assimilent certaines PDI aux GANE. C'est la triste réalité que vivent certaines PDI de Bissiga (Zitenga) et Nagréongo. Cette situation affecte la cohésion sociale et aggrave la sécurité alimentaire des PDI et met en péril leur activité pastorale.

Un plaidoyer pourrait être mené auprès des autorités étatiques afin de réglementer le prix des loyers et atténuer les problèmes d'accès aux terres pour les PDI, serait une issue palliative.

Graphique 8 : Le pourcentage à la question d'inaccessibilité à la terre lors des focus groupe

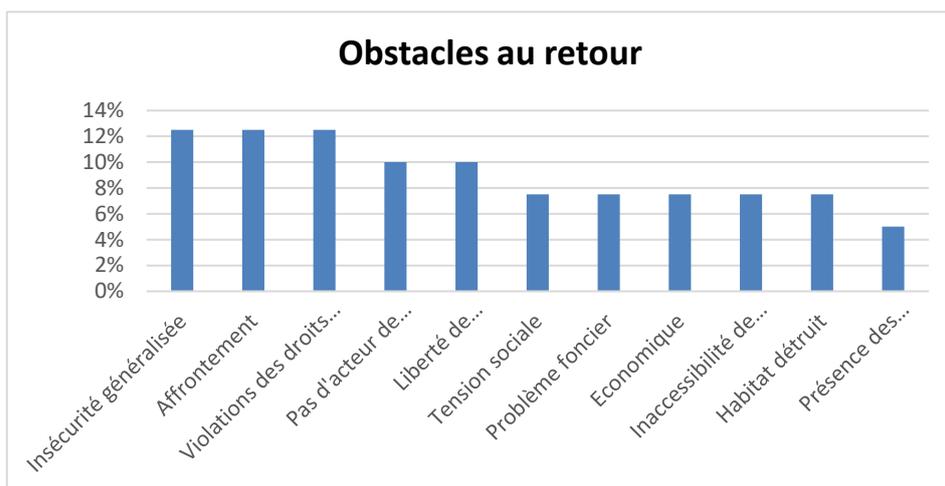


Comme le montre ce graphique, 80% des PDI éprouveraient des difficultés d'accès à la terre pour leurs besoins divers.

VI. SOLUTIONS DURABLES

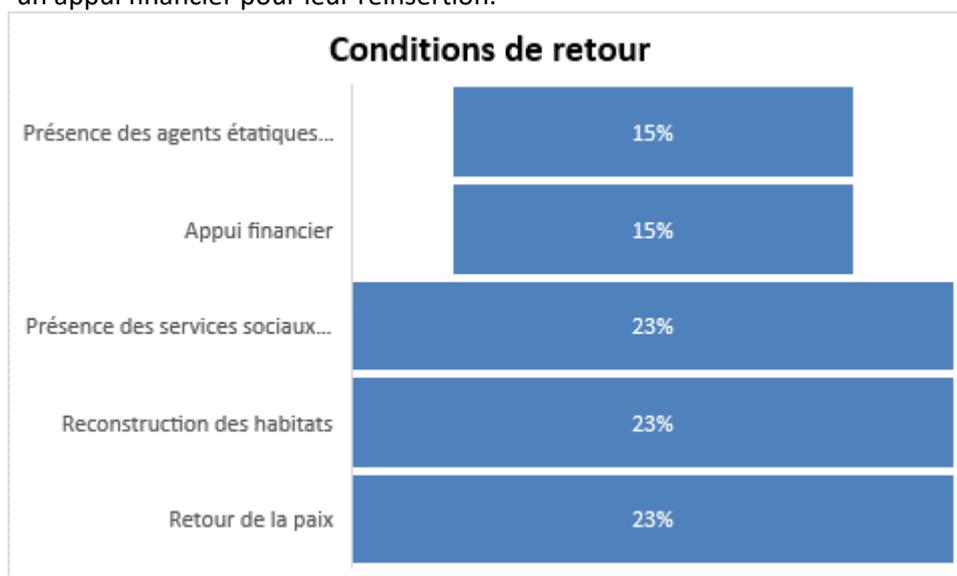
Au cours des **06** focus groupes ayant touchés 48 personnes déplacées internes, deux tendances sont ressorties. Une majorité des participants envisagent une intégration locale à l'image des PDI de la commune de Zoungou et Boudry. Les PDI se sentent en sécurité et sont en bonne entente avec la communauté hôte. En revanche, certaines PDI expriment toujours le besoin de regagner leur localité d'origine parce qu'il y a des difficultés d'accès aux terres et la stigmatisation dont ils sont victimes surtout à Nagréongo et Zitenga.

Graphique 9 : Les obstacles au retour des PDI



La minorité qui exprime le désir de rejoindre leurs localités d'origine, exigent des conditions préalables pour tout retour dans leur localité d'origine :

- -un retour de la paix
- -une présence des agents étatiques et des FDS
- -la construction des habitats détruits
- -la présence des services sociaux de base
- -un appui financier pour leur réinsertion.



VII. SYSTEME DE PARTAGE D'INFORMATION ET COORDINATION

Des rencontres entre une mission du HCR et les services techniques de l'Etat en charge des PDI dans le Plateau Central ont été réalisées. Des échanges avec les préfets des départements de Ziniaré, Nagréongo, Zoungou, Boudry et Zorgho, la direction provinciale en charge de l'action humanitaire de l'Oubritenga et du Ganzourgou, les services sociaux des mairies de Ziniaré, Nagréongo ont été menés en vue de coordonner les activités de mise en place et de formation des comités mixtes de prévention et gestion de conflits et les comités mixtes de paix. Ces rencontres ont permis aux acteurs techniques de renouveler leur soutien à l'atteinte des objectifs d'INTEROSOS pour la région du Plateau Central.

Il est à noter qu'au cours de la période, une rencontre a eu lieu avec la mission du HCR dans le cadre du projet 21. Cette rencontre a permis de voir le contexte de la région, les difficultés techniques et pratiques dans le cadre de la collecte du Projet 21 et rencontrer certaines PDI en vue de connaître leurs besoins.

Une rencontre a eu lieu avec le service en charge de l'action humanitaire de l'Oubritenga en vue de mettre en place un cadre de concertation des associations et ONG intervenant au profit des PDI dans la province d'Oubritenga. Ce cadre permettra une meilleure synergie d'action au profit des PDI.

L'équipe INTEROSOS a participé à la cérémonie de remise de don dans la commune de Nagréongo à l'Association SAIDOU BIKIENGA POUR LA PROMOTION DE L'EDUCATION, LA SANTE ET LE DEVELOPPEMENT. Cette remise a été faite par l'ONG AMOUR DU PROCHAIN/France dans le cadre de leur partenariat. Ce don est composé de vivres (Riz et maïs) et de matériel sanitaire pour appuyer les structures étatiques de santé pour les PDI ; le tout ayant une valeur d'environ 300 millions de francs CFA. La cérémonie a été jalonné d'allocutions des autorités et d'un théâtre sur la cohésion sociale entre PDI et communauté hôte.

L'équipe INTEROSOS dans le Plateau Central a pris part aux différentes rencontres de coordination en ligne. On note une participation aux réunions des partenaires de monitoring de protection dans le cadre de la rédaction du rapport semestriel du projet P21.

VIII. RECOMMANDATIONS ET ACTIONS DE SUIVI REQUISES

RECOMMANDATIONS GENERALES (dans quel domaine, pour quelle localité et à quelle entité)

Rapport	Region	Province	Localite (si applicable)	Recommandations	Point focal	Etat d'implémentation	Commentaires
Rapport monitoring de protection mois de Juillet/INTEROSOS	Plateau central	Oubritenga	Nagreongo	Réalisation des abris au profit des PDI sur ce site	Sous cluster Abris (HCR)	Non réalisé	Très urgent Une évaluation devra être menée afin de définir le nombre d'abris à donner
Rapport monitoring de protection mois de	Plateau central	Oubritenga	Nagreongo	Construction de latrines pour les PDIs de ce site	WASH(HCR)	Non réalisé	urgent (idem pour les abris ci dessus)

Juillet/INTE RSOS							
Rapport monitoring de protection mois de Juillet/INTE RSOS	Plateau central	Oubritenga	Nagreongo , ,Zitenga, Ourougou Manega et Dapelgo	Distribution de vivres au profit d' environ 11 000 PDIs de ce site	Sous cluster securité alimentaire (HCR)	Non réalisé	urgent
Rapport monitoring de protection mois de Juillet/INTE RSOS	Plateau central	Ganzourgo u	Zoungou et Boudry	Distribution de vivres pour environ 1500 PDIs dans ces communes	Sous cluster securité alimentaire(HCR)	Non réalisé	Urgent
Rapport monitoring de protection mois de Juillet/INTE RSOS	Plateau central	Oubritenga	Zitenga, Ourougou- Manega, Dapelgo	Réalisation des abris au profit des PDI	Abris (HCR)	Non réalisé	Urgent Une évaluation d'urgence pourrait être menée afin de déterminer les besoins à satisfaire
Rapport monitoring de protection mois de Juillet/INTE RSOS	Plateau central	Ganzourgo u et Oubritenga	Nagreongo ,Ourougou -Manega , Zitenga, Ziniaré, Mogtedo, Dapeogo, Niou	Assistances aux PBS dans ces communes	Sous cluster protection (HCR)	Non réalisé	Urgent Une évaluation doit être menée afin de déterminer le nombre de PBS pour faire cette assistance